

Comme l'a dit le sénateur Vaillancourt, c'est un grand honneur pour notre université que d'ajouter le nom du sénateur Connolly à la très longue liste de personnalités distinguées dont on a reconnu les services à la société. Nous connaissons tous la compétence du sénateur Connolly en droit et en politique, ainsi que ses aptitudes d'orateur. Notre province lui décerne ce grade en reconnaissance de ses talents.

L'Université du Nouveau-Brunswick, comme chacun sait, est la seule université canadienne qui ait accordé un grade à feu le président Kennedy. Se rattachent aussi à cette institution les noms de lord Beaverbrook, de Bonar Law, de lord Bennett et de Lloyd George, dont les écrits y sont déposés.

Je pourrais en citer bien d'autres qui ont fait honneur à l'Université du Nouveau-Brunswick. Je suis très heureux, comme toute la population du Nouveau-Brunswick, que le nom du sénateur Connolly ait été ajouté à la liste de ces personnalités distinguées.

L'honorable John J. Connolly: Honorables sénateurs, je ne prends la parole que pour mettre fin au débat!

Je remercie les sénateurs Vaillancourt et Brooks de leurs obligeantes paroles. Ils sont vraiment allés au-delà de ce qu'ils devaient dire et au-delà de ce que tous les sénateurs devraient peut-être entendre.

Je dirai aux deux sénateurs que l'invitation à recevoir ce grade est un grand honneur pour moi. Le Sénat est peut-être honoré par ricochet lorsque ses membres reçoivent de tels honneurs de nos grandes institutions d'enseignement.

Je me demande si ce serait différent d'être nommé citoyen honoraire de la belle ville de Fredericton—c'est une magnifique ville au printemps et sans doute durant toute l'année—ou peut-être d'être adopté par le Nouveau-Brunswick, mais certes la cordialité de l'accueil que moi-même et les autres avons reçu à cette occasion restera toujours présente en notre mémoire. Il me sera sans doute permis dorénavant de proclamer que je suis du moins en partie citoyen du Nouveau-Brunswick.

L'ÉDUCATION

QUESTION RELATIVE À LA JURIDICTION DE SIGNER DES TRAITÉS

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, je me demande si le leader du gouvernement (l'honorable M. Connolly) a obtenu du ministère des Affaires extérieures une réponse à la question que j'ai déjà posée au sujet de la juridiction de signer des traités avec des pays étrangers en matière d'éducation?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je dirai à l'honorable sénateur que je vais déposer la réponse demain après-midi.

L'AMPLIFICATION DANS LA SALLE DU SÉNAT

L'honorable Thomas Vien: Honorables sénateurs, avant qu'on passe à l'ordre du jour, j'aimerais signaler à Son Honneur le Président et aux honorables sénateurs que le dispositif de haut-parleurs ne semble pas donner un volume suffisant. Nous éprouvons certaines difficultés à entendre les honorables sénateurs. Pour ma part, j'aimerais entendre ce qu'on dit. Je crois que les techniciens devraient donner suffisamment de puissance au dispositif lorsque les honorables sénateurs parlent.

On me dit que le volume n'est pas augmenté en raison du bruit de fond qui résulte des entretiens particuliers tenus dans le voisinage immédiat d'un honorable sénateur qui a la parole. Toutefois, malgré ce bruit, je préférerais entendre ce que dit l'opinant au lieu d'être obligé de lire ses propos le lendemain, dans les débats du Sénat.

Je propose donc qu'on donne certaines directives aux préposés au fonctionnement du dispositif de haut-parleurs pour qu'ils augmentent le volume de ceux-ci.

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

«THE ALGOMA CENTRAL AND HUDSON BAY RAILWAY COMPANY»—TROISIÈME LECTURE

L'honorable Thomas D'Arcy Leonard propose la 3^e lecture du bill S-4 concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. Bourque, appuyée par l'honorable M. Aird, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Nelson Rattenbury: Honorables sénateurs, en prenant part au débat sur le discours du trône, je voudrais me joindre à mes collègues qui y ont déjà participé pour féliciter chaleureusement les deux motion-